

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 décembre 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 38

Votants : 72 (dont 34 procurations)

N°29 A/

OBJET :

**EXPLOITATION
D'UNE CHAUFFERIE
BOIS ET DE SON
RESEAU DE CHALEUR**

**RAPPORT
D'ACTIVITE DU
DELEGATAIRE**

EXERCICE 2019

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : **23 DEC. 2020**

Publiée ou notifiée

le : **23 DEC. 2020**

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Ludvine DUFRAISE, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Annie CORNE, Pascal DEVOS, Jean-François CHAUFFRIAS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND (sauf pour la délibération n°50), Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Alexis MAYET, Jacques BLETTERY, Sylvain BRUNO, Christine BOUARD, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. Monique GIRAUD à Romain LOPEZ, Françoise DUBESSAY à François SENNEPIN, Michel LAURENT à Franck GONZALES, Elisabeth BARGE à François SENNEPIN, Alain VENUAT à Franck GONZALES, Ariane MILET à Jean-Dominique BARRAUD, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Annie DAUPHIN à Annie CORNE, François HUGUET à Jean-Claude BRAT, Jean-Louis LONG à Nicole COULANGE, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY, Marie-José MORIER à Nicole COULANGE, Jean-Marc BOUREL à Sandrine MORIER-MIZOULE, Véronique TRIBOULET à Thierry LAPLACE, Romain DEJEAN à Christine MAGNAUD, Jean-Michel MEUNIER à Elisabeth CUISSET, Laure GUERRY à Joseph KUCHNA, Yves-Jean BIGNON à Charlotte BENOIT, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Evelyne VOITELLIER à Bernard AGUIAR, Jean ALMAZAN à Jean-Dominique BARRAUD, Anne-Sophie RAVACHE à Caroline BARDOT, Valérie LASSALLE à Elisabeth CUISSET, Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Sandrine MORIER-MIZOULE, Henri SARRE à Caroline BARDOT, Corinne IBARRA à Michèle CHARASSE, Alexis BOUTRY à Jean-Marc GERMANANGUE, Linda PELISSIER à Marilyne MORGAND, Claude MALHURET à Frédéric AGUILERA, Bernard KAJDAN à Jacques BLETTERY, Sylvie DUBREUIL à Jacques BLETTERY.

Absents excusés :

Mme et MM. François SZYPULA, Patrick SEROR, Alexandre GIRAUD, Pierre BONNET, Christiane LEPRAT.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L1411-3 et L1413-1,

Vu le Code de la Commande publique,

Vu le contrat en date du 8 juin 2009 portant délégation d'un service public d'exploitation d'une chaufferie bois et de son réseau e chaleur au Mayet de Montagne, au profit de la société ENGIE ENERGIE SERVICES - COFELY, agence Auvergne-Lozère sise ZI Le Brézet à Clermont-Ferrand (63000), pour une durée de 20 ans,

Vu l'examen du rapport annuel du délégataire - exercice 2019, par la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) réunie le 16 septembre 2020,

Considérant que le Président de la CCSPL doit rendre compte à son assemblée délibérante de l'examen des rapports annuels des délégataires de service publics,

Propose au Conseil Communautaire :

- de prendre acte du rapport annuel du délégataire au titre de l'exercice 2019, ci-annexé,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

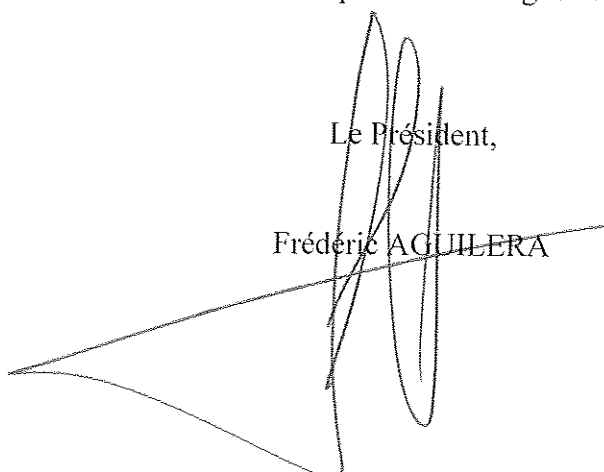
- prend acte de ce rapport,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 3 décembre 2020.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 29 A/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03

Objet de l'acte : DECEMBRE 2020 - EXPLOITATION D'UNE CHAUFFERIE BOIS ET DE SON
RESEAU DE CHALEUR - RAPPORT D'ACTIVITE DU DELEGATAIRE -
EXERCICE 2019

.....

Date de décision: 03/12/2020

Date de réception de l'accusé 23/12/2020

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 03DEC2020_29A

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20201203-03DEC2020_29A-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

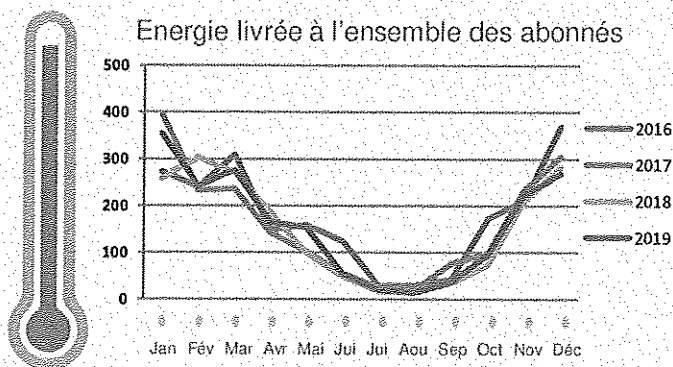
Nom du fichier : 29 A.pdf (99_DE-003-200071363-20201203-03DEC2020_29A-DE-
1-1_1.pdf)

Rapport du délégataire Exercice 2019

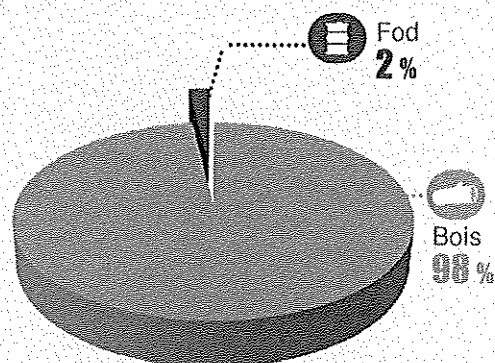
Délégation de Service Public de
Production et de Distribution de Chaleur
Le Mayet de Montagne



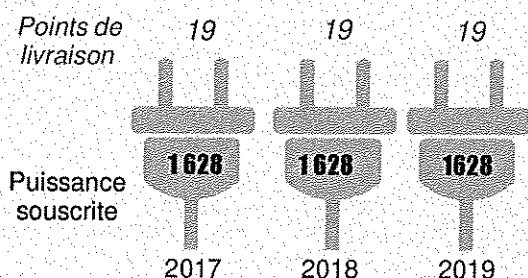
ÉNERGIE LIVRÉE



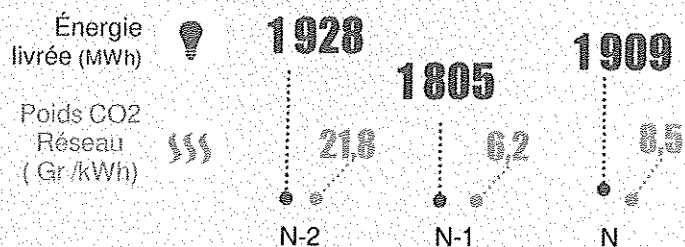
MIX ÉNERGÉTIQUE



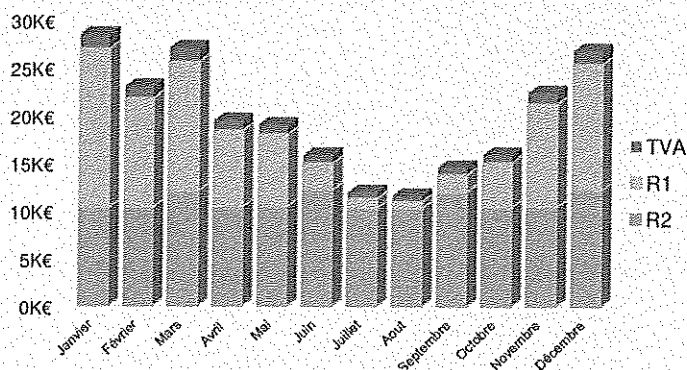
ABONNÉS ET PUISSANCE



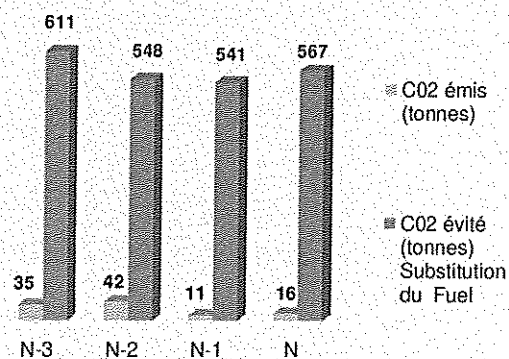
BILAN CARBONE RESEAU



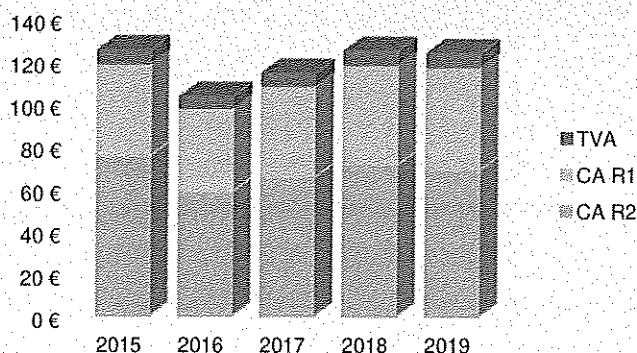
MONTANT MENSUEL FACTURÉ AUX ABONNÉS



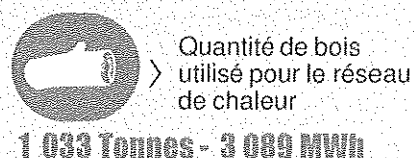
En 2019, la chaufferie a participé à la réduction de l'empreinte carbone de la ville du Mayet de Montagne pour 567 tonnes soit l'équivalent de plus de 225 véhicules sur l'année.



PRIX MOYEN DE LA CHALEUR



LE BOIS ÉNERGIE



La consommation biomasse de la chaufferie du MAYET contribue ainsi à la structure de la filière bois régionale à hauteur de 1 ETP

SOMMAIRE

1 - RAPPORT D'ACTIVITE 2019.....	6
1.1. - FAITS MARQUANTS 2019	6
1.2. - AVENANTS AU CONTRAT	6
1.3. - SECURITE	6
1.4. - ORGANISATION DE L'EXPLOITATION ET EFFECTIFS DU SITE	6
1.5. - HEURES AFFECTÉES AU SITE	7
 2 - COMMERCE	 10
2.1. - COMMERCIALISATION DU SERVICE	10
2.2. - DEVELOPPEMENT COMMERCIAL	10
2.3. - COMMUNICATION	10
2.4. - LIVRAISONS CHAUFFAGE & ECS.....	10
2.5. - ÉVOLUTION DES INDICES DE REVISION FACTURATION R1 & R2.....	12
 3 - EXPLOITATION	 15
3.1. - ACHAT ENERGIE PRIMAIRE	15
3.1.1. - ENERGIE BOIS.....	15
3.1.2. - ENERGIE FOD.....	16
3.1.3. - Energie Électrique	16
3.2. - CHARGES D'EXPLOITATION.....	17
3.2.1. - Traitement des cendres.....	17
3.3. - CHARGES P2	18
3.4. - COMPTE ENTRETIEN RENOUVELLEMENT	18
3.5. - ASSURANCES.....	19
3.6. - FRAIS GENERAUX.....	19
3.6.1. - Taxes.....	20
3.6.2. - Redevance versée au concédant	20
 4 - COMPTE DE RÉSULTAT EXERCICE.....	 23
 5 - ANNEXES	 25

01

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



PREAMBULE

La Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise a confié la production et la distribution d'énergie calorifique de la Ville du Mayet de Montagne, à GDF SUEZ ENERGIE SERVICES – COFELY, par convention en date du 8 juin 2009, prenant effet au 11 juin 2009, pour une durée d'exploitation de 20 années à partir de la mise en service du réseau de chaleur.

1 - RAPPORT D'ACTIVITE 2019

1.1. - FAITS MARQUANTS 2019

Cette année 2019 est la quatrième année d'exploitation optimisée de la chaufferie Biomasse :

- Une rigueur faible sur cette année 2019 avec 2 537 DJR sur la période de chauffe de la DSP et une rigueur arrêtée à 0,96, malgré tout en hausse par rapport à 2018.
- Un délégant fermé à la discussion sur le déficit de cette DSP pour ENGIE.

1.2. - AVENANTS AU CONTRAT

Aucun avenant sur cette année au niveau du contrat de délégation.

1.3. - SECURITE

Aucun accident n'a été déclaré sur l'exercice 2019.

1.4. - ORGANISATION DE L'EXPLOITATION ET EFFECTIFS DU SITE

L'exploitation des installations est entièrement effectuée par l'Agence locale d'ENGIE Solutions.

Sous la responsabilité du Responsable de Département, Etienne CAUMON depuis le mois de Juillet 2017.

La responsabilité technique est assurée par Fabien DEMARS, Responsable de l'équipe intervenant et basé à Clermont-Ferrand.

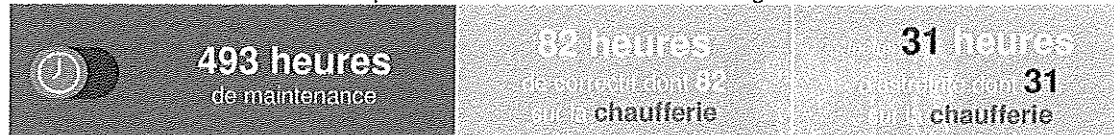
Antoine JACINTO est le technicien affecté à la bonne marche du site.

L'ensemble de l'équipe W32 est susceptible d'intervenir en astreinte et en maintenance sur les installations de la délégation.

	Nom	Prénom	Qualification
W32	DEMARS	Fabien	Responsable d'exploitation
	CABARET	Yohann	Contremaître
	FAURE	David	Responsable de site
	CHILARSKI	Jérôme	Responsable de site
	BORDEL	Laurent	Responsable de site
	ROYER	Nicolas	Responsable de site
	RATINIER	Eric	Technicien d'exploitation
	FLEURY	Alexandre	Technicien d'exploitation
	GIBERT	Nathan	Technicien d'exploitation
	JACINTO	Antoine	Technicien d'exploitation
	BLOT	Frédéric	Technicien d'exploitation
	MARTINEZ	Pierre	Technicien d'exploitation

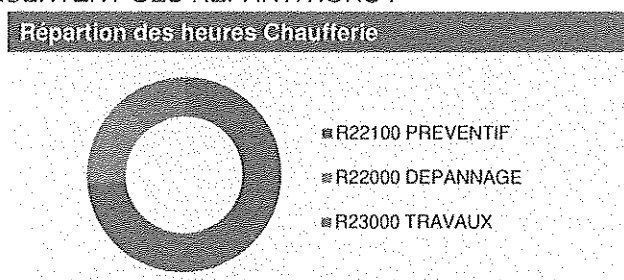
1.5. - HEURES AFFECTÉES AU SITE

704 heures ont été nécessaires pour le fonctionnement de la délégation :

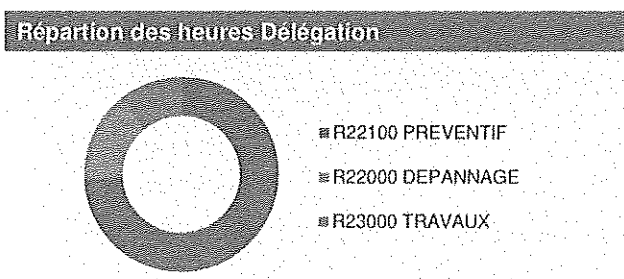


LES GRAPHIQUES CI-DESSOUS REPRÉSENTENT CES RÉPARTITIONS :

Mayet chaufferie	Nb heures
R22100 PRÉVENTIF	397
R22000 DÉPANNAGE	82
R23000 TRAVAUX	61
TOTAL	540
DONT ASTREINTE	31



Global DSP	Nb heures
R22100 PRÉVENTIF	411
R22000 DÉPANNAGE	82
R23000 TRAVAUX	61
TOTAL	554
DONT ASTREINTE	31



Les heures d'encadrement nécessaires à la bonne gestion du contrat sont réparties comme suit :

Responsable d'équipe : 5 % d'un ETP soit 75 heures

Gestion du contrat et encadrement agence : 5% d'un ETP soit 75 heures

L'ensemble des heures affectées au site est porté à 704 heures.

02

COMMERCE



2 - COMMERCE

2.1. - COMMERCIALISATION DU SERVICE

Pas de nouvelles polices d'abonnement signées en 2019.

2.2. - DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

- Plusieurs pistes de développement possible :
 - La réhabilitation et ré-ouverture de l'école Notre Dame
 - La réhabilitation de St Joseph (une réserve de puissance avait été prévue lors de la construction du réseau)
 - Le raccordement d'Allier Habitat
 - + Les logements sous la maison de retraite qui sont au chauffage électrique
 - Le raccordement de la Balnéo des Kinés (étude faite, devis transmis et relance effectuée à plusieurs reprises)
- Aujourd'hui, la densité du réseau est de 1,2 MWh /ml de réseau, densité très faible pour un réseau de chaleur. Chaque raccordement à venir doit impérativement tendre à augmenter cette densité.

2.3. - COMMUNICATION

Pas de communication.

2.4. - LIVRAISONS CHAUFFAGE & ECS

ENGIE Solutions a assuré, pour cette année 2019, la continuité de la fourniture de chauffage et ECS.

Les livraisons de chaleur, pour cette année 2019, s'élèvent à :

- 1 909 Mwh Utiles

Nous ne maîtrisons pas les mises en route et arrêts de chauffage sur les installations secondaires. La rigueur de l'hiver se mesurera sur la période de chauffe contractuelle.

La période définie en article 46 du contrat 1^{er} Septembre - 30 juin.

Mayet de Montagne - Période de chauffage				
Année	Du 01 Janvier au 30 juin	Du 1 Septembre au 31 décembre	DJR Annuel	Qualification Rigueur
Trentenaire	1582	1066	2648	1
2019	1652	885	2537	0,96
2018	1513	903	2445	0,92
2017	1581	1103	2684	1,01
2016	1541	1073	2614	0,99
2015	1527	942	2469	0,93

1. Ventes R1

Le détail des ventes mensuelles par abonné est donné en annexe 5 du présent document.

	VENTES MWh	CA R1 € HT	PRIX U R1 € HT	CA R1 € TTC	PRIX U R1 € TTC
janv-19	354	16 675,67 €	47,07 €	17 592,83 €	49,66 €
févr-19	242	11 459,19 €	47,34 €	12 089,45 €	49,94 €
mars-19	277	13 572,06 €	49,08 €	14 318,52 €	51,77 €
avr-19	165	8 022,34 €	48,63 €	8 463,57 €	51,30 €
mai-19	154	7 562,05 €	48,96 €	7 977,96 €	51,65 €
juin-19	56	2 806,83 €	50,48 €	2 961,21 €	53,25 €
juil-19	21	1 010,04 €	48,10 €	1 065,59 €	50,74 €
août-19	15	722,64 €	48,18 €	762,39 €	50,83 €
sept-19	37	1 784,91 €	48,06 €	1 883,08 €	50,71 €
oct-19	96	4 670,40 €	48,65 €	4 927,27 €	51,33 €
nov-19	224	10 837,78 €	48,38 €	11 433,86 €	51,04 €
déc-19	268	13 223,66 €	49,27 €	13 950,96 €	51,98 €
TOTAL 2019	1909	92 347,57 €		97 426,69 €	

2. Ventes R2

Le détail des ventes mensuelles par abonné est donné en annexe 4 du présent document.

	Ventes R2 Gen en kW	CA R2 € HT Gen	Ventes R2 Part en kW	CA R2 € HT Part	CA R2 Total € HT
janv-19	129	10 295,77 €	19,5		10 295,77 €
févr-19	129	10 322,10 €	19,5		10 322,10 €
mars-19	129	10 337,10 €	19,5	1 709,76 €	12 046,86 €
avr-19	129	10 411,87 €	19,5		10 411,87 €
mai-19	129	10 461,72 €	19,5		10 461,72 €
juin-19	129	10 461,35 €	19,5	1 729,02 €	12 190,37 €
juil-19	129	10 318,34 €	19,5		10 318,34 €
août-19	129	10 285,02 €	19,5		10 285,02 €
sept-19	129	10 301,43 €	19,5	1 713,50 €	12 014,93 €
oct-19	129	10 395,07 €	19,5		10 395,07 €
nov-19	129	10 401,92 €	19,5		10 401,92 €
déc-19	129	10 461,60 €	19,5	1 726,23 €	12 187,83 €
TOTAL 2019		124 453,29 €		6 878,51 €	131 331,80 €

2.5. - ÉVOLUTION DES INDICES DE REVISION FACTURATION R1 & R2

L'ensemble de l'évolution de ces indices est annexé au présent rapport :

MAYET de MONTAGNE - Evolution indices R1 régime général 2019													
		janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19
R1	€ HT / MWh	48,954	47,073	47,341	48,220	48,630	48,955	49,105	48,097	48,175	47,933	48,650	48,383
R1F ₀	55,54	106,919	97,854	99,822	103,727	104,966	106,294	106,833	100,593	101,518	100,349	103,657	102,558
FOD C4	175,24	337,35	308,75	314,96	327,28	331,19	335,38	337,08	317,39	320,31	316,62	327,06	323,59
Mix f fod	13,00%												
R1B ₀	30,13	40,292	39,485	39,499	39,926	40,211	40,387	40,478	40,253	40,204	40,100	40,430	40,288
IE	133,68	197,61	192,95	190,68	193,27	195,35	196,55	197,67	197,30	195,27	195,18	195,93	195,88
	27,0%												
ICIME-HC	100	125,40	126,00	126,00	126,00	126,90	126,90	126,90	127,96	127,96	127,96	128,68	128,68
	27,0%												
ITRP	119,29	137,45	136,06	136,66	137,50	137,77	138,17	138,14	138,31	138,62	138,18	138,87	137,95
	37,0%												
FOD C4	175,24	337,35	308,75	314,96	327,28	331,19	335,38	337,08	317,39	320,31	316,62	327,06	323,59
	9,0%												
Mix f bois	87%												

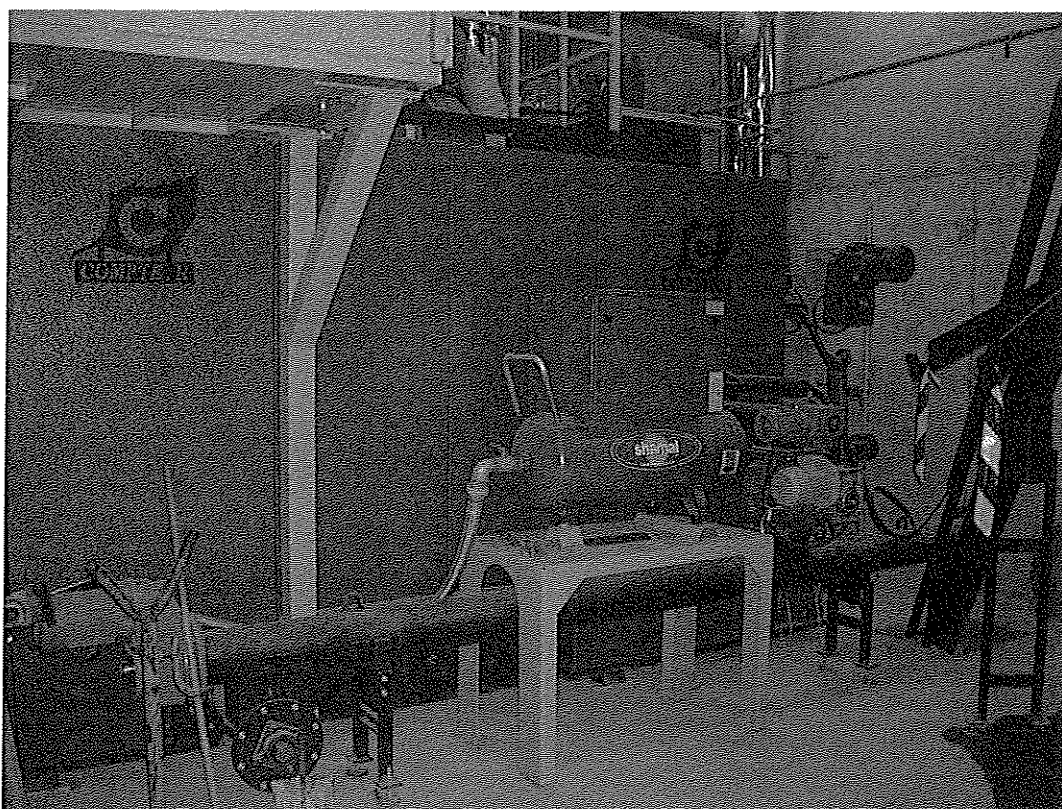
MAYET de MONTAGNE - Evolution indices R1 régime particulier 2019														
		janv-19			avr-19			juil-19			oct-19			
R1	€ HT / MWh	52,549			53,038			53,118			52,721			
R1F ₀	61,09	107,633			114,092			110,645			110,376			
FOD C4	175,240	337,35	308,75	314,96	327,28	331,19	335,38	337,08	317,39	320,31	316,62	327,06	323,59	
Mix f fod	13,00%													
R1B ₀	33,14	44,318			43,915			44,522			44,106			
IE	133,680	197,61			193,27			197,67			195,18			
	27,0%													
ICIME-HC	100,000	125,40			126,00			126,90			127,96			
	27,0%													
ITRP	119,290	137,45			137,50			138,14			138,18			
	37,0%													
FOD C4	175,240	337,35			327,28			337,08			316,62			
	9,0%													
Mix f bois	87%													

MAYET DE MONTAGNE - Evolution indices R2 régime général 2019													
		janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19
R2 en € HT / kW	65,57	79,709	79,914	80,030	80,608	80,994	80,991	79,884	79,625	79,754	80,478	80,531	80,993
EMT	108,60	169,61	182,23	181,58	203,54	205,67	199,60	167,32	154,70	151,91	169,94	167,15	179,12
	5,0%												
BT40	914,600	1065,32	1062,36	1064,33	1060,39	1066,30	1071,22	1070,24	1072,21	1075,16	1080,08	1080,08	1083,04
	30%												
ICIME-HC	100,000	125,40	126,00	126,00	126,00	126,90	126,90	126,90	127,96	127,96	127,96	128,68	128,68
	33%												
FSD2	112,600	131,70	130,40	130,90	130,90	130,90	131,30	130,70	129,90	130,70	131,10	131,00	131,20
	32%												

MAYET DE MONTAGNE - Evolution indices R2 régime particulier 2019													
		janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19
R2 en € HT / kW	72,13	87,678			88,667			87,871			88,525		
EMT	108,600	169,61			203,54			167,32			169,94		
	5,0%												
BT40	914,600	1065,32			1060,39			1070,24			1080,08		
	30%												
ICHT-IME	100,000	125,40			126,00			126,90			127,96		
	33%												
FSD2	112,600	131,70			130,90			130,70			131,10		
	32%												

03

EXPLOITATION



3 - EXPLOITATION

3.1. - ACHAT ENERGIE PRIMAIRE

Cinquième année de fonctionnement complète pour la chaufferie du Mayet de Montagne.

3.1.1. - ENERGIE BOIS

LE MAYET - SYNTHÈSE BIOMASSE ANNÉE 2019		
	Quantité bois en Tonnes	Quantité Mwh PCI
JANVIER	176,52	521,605
FÉVRIER	127,08	371,463
MARS	143,80	429,844
AVRIL	99,36	290,817
MAI	86,10	231,998
JUIN	41,10	124,054
JUILLET	20,12	63,082
AOÛT	18,60	57,241
SEPTEMBRE	51,24	158,967
OCTOBRE	45,10	135,892
NOVEMBRE	118,60	347,985
DÉCEMBRE	104,40	355,372
Total Annuel 2019	1 032,02	3 088,320

3.1.2. - ENERGIE FOD

Les achats de FOD, pour cette année, sont de 61 MWh PCI. Le détail de ces achats se trouve annexé à ce rapport en annexe 6.

FOD	Quantité	Litres	6 340
	Energie	MWh PCI	61

Une livraison FOD au mois de décembre 2019.

3.1.3. - ENERGIE ÉLECTRIQUE

ELECTRICITE 1	Energie	MWh	48

Le ratio de consommation électrique sur la fin de cette année est arrêté à 25,3 kWh Elec/Mwh vendu.

L'ensemble de ces dépenses électriques est annexé au présent document en annexe 6.

3.2. - CHARGES D'EXPLOITATION

3.2.1. - TRAITEMENT DES CENDRES

LE MAYET - SUIVI DES CENDRES ANNEE 2019					
Mois	Quantité bois	Humidité	Qté MWh PCI	Cendres	Taux/Sec
JANVIER	176,52	37,20%	521,60		
FEVRIER	127,08	37,63%	371,46		
MARS	143,80	36,60%	429,84		
AVRIL	99,36	37,35%	290,82		
MAI	86,10	41,70%	232,00		
JUIN	41,10	35,50%	124,05	3,82	9,29%
JUILLET	20,12	34,00%	63,08		
AOÛT	18,60	35,00%	57,24		
SEPTEMBRE	51,24	34,50%	158,97		
OCTOBRE	45,10	36,00%	135,89		
NOVEMBRE	118,60	37,50%	347,99		
DECEMBRE	104,40	29,25%	355,37		
Total Annuel 2019	1 032,02		3 088,32	3,82	0,77%

La DSP MAYET évacue ces cendres sous Foyer et Multi cyclone via TERRALYS.

Ces cendres partent en centre d'enfouissement.

Le taux de cendres pour cette année 2019, est de 0,77% sur Brut et de 0,58% sur sec.

3.3. - CHARGES P2

Les dépenses P2 au titre du contrat sont réparties comme suit :

+ Electricité	6 734,04 € HT
+ Fournitures d'entretien & téléphone	1 120,00 € HT
+ Travaux sous traités	6 817,00 € HT

Dépenses P2	14 671,04 €
--------------------	-------------

Ces dépenses sont portées au Compte d'Exploitation.

3.4. - COMPTE ENTRETIEN RENOUVELLEMENT

Limite d'opération entretien courant /GER

Cette limite est définie selon l'article 48.2 du contrat principal et évolue annuellement selon le terme R2.

Cette valeur est portée à 617,59 € HT au 1er janvier 2019.

Valorisation Main œuvre pour de GER

Le coût horaire moyen pour le calcul de la main d'œuvre pour effectuer ces travaux GER en date de valeur 1er Octobre 2008 est pris à 39 € HT/heure (M0o).

Le coût horaire moyen de la main d'œuvre définie ci-avant sera actualisé chaque année, au 1^{er} janvier de l'exercice concerné, en fonction de l'évolution du tarif R2.

Valeur MO janvier 2019 = 48,17 € HT/ h

Recettes R2g

La part gros entretien renouvellement, R2g, évolue avec le tarif général R2, cette part sera calculée annuellement. Pour cette année 2019, le crédit à porter sur le compte P3 pour l'année est de 19 222,17 € HT.

Le détail de ces recettes R2 figure en annexe 7 de ce rapport annuel.

	Recettes R2	R21	R22	R23	R24
2019	131 331,80			19 222,17	
2018	128 510,97			18 744,25	
2017	125 714,00			18 291,70	
2016	123 363,00			17 932,21	

Détail des travaux GER 2019

Le cumul des dépenses affecté au compte de résultat sur l'exercice s'élève à 9 001,64 € HT.

Remplacement de pièces d'usures sur les 2 chaudières.

Le détail de ces dépenses affecté de l'ensemble des coefficients contractuels figurent en annexe 7 de ce rapport annuel.

Fonds de renouvellement :

Le compte GER est activé depuis le, 01/03/2011 date de mise en service du réseau.

L'ensemble du suivi du compte GER est en annexe 7 de ce rapport annuel.

Le solde de ce compte GER en fin d'année 2019 est de 10 220,53 € HT.

Période	Recettes	Dépenses	Solde
Total fin 2019	19 222,17 €	9 001,64 €	10 220,53 €
Solde fin 2019			81 345,25 €

3.5. - ASSURANCES**Détail Assurances**

Assurances	1 551 €
-------------------	---------

Les charges d'assurances sont portées à la ligne « Assurances » du Compte d'Exploitation.

3.6. - FRAIS GENERAUX

- Frais généraux : 2,5 % du chiffre d'affaires annuellement réalisé R1 + R2
- Frais de siège : 1,0 % chiffre d'affaires € HT annuellement réalisé R1 + R2

Frais généraux	2,5 % x CA = 5 591,98 €
Frais de siège	1,0 % x CA = 2 236,79 €

Ces charges sont portées au Compte d'Exploitation.

3.6.1. - TAXES

Détail Taxes

CFE/CVAE/Taxe Foncière	5 379,00 €
---------------------------	------------

Les taxes sont portées sous total 63 « Impôts et Taxes » du Compte d'Exploitation.

3.6.2. - REDEVANCE VERSEE AU CONCEDANT

Les articles 56 et 57 du contrat de DSP précise le calcul des redevances annuelles que doit verser le délégataire à la collectivité.

Redevance pour occupation du domaine public

La redevance pour occupation du domaine public est fixée à 2% des recettes hors taxes R1 + R2 de l'exercice annuel précédent.

Redevance occupation domaine public	2% de 223 679,36 =	4 473,59 €
-------------------------------------	--------------------	------------

Redevance de contrôle

La redevance annuelle pour le contrôle est fixée à 3% des recettes hors taxes R2 de l'exercice annuel précédent.

Redevance de contrôle	3% de 131 331,79 =	3 939,95 €
-----------------------	--------------------	------------

Ces charges sont portées au sous total 65 du Compte d'Exploitation.

04

COMPTE DE RÉSULTAT EXERCICE



04 COMPTE DE RÉSULTAT EXERCICE

LE MAYET DE
MONTAGNE

4 - COMPTE DE RÉSULTAT EXERCICE

Le compte de résultat laisse apparaître un résultat net négatif de – 29 715,25 € pour cette année 2019.

COMPTE D'EXPLOITATION MAYET DE MONTAGNE				
		2017	2018	2019
<i>en € HT</i>				
PRODUITS	Unité			
Total R1	€ HT	82 795,00	84 812,44	92 347,57
Total R2	€ HT	125 714,00	128 510,97	131 331,79
Total R1+R2	€ HT	208 509,00	213 323,41	223 679,36
Autres produits				
Droits de raccordement				
TOTAL PRODUITS		208 509,00	213 323,41	223 679,36
CHARGES				
Sous total 60 (Achats)		83 632,00	74 232,84	75 495,70
Sous total 61 (services extérieurs)		14 974,00	30 962,99	17 369,64
Sous total 62 (autres services extérieurs)		7 456,85	7 376,30	7 828,78
Sous total 63 (Impôts et Taxes)		5 174,00	5 264,00	5 379,00
Sous total 64 (Charges de Personnel)		37 843,00	37 067,00	31 347,00
Sous total 65 (autres charges de gestion courante)		7 941,60	8 121,80	8 413,54
Sous total 66 (charges financières)		38 483,39	36 506,15	34 432,02
Sous total 68 (dotations aux am. et aux prov)		62 620,00	53 689,00	73 128,92
TOTAL DES CHARGES		258 124,84	253 220,08	253 394,61
RÉSULTAT NET		-49 615,84	-39 896,67	-29 715,25
		-25%	-20%	-13%

05

ANNEXES



5 - ANNEXES

1. Tableau de bord technique / Déclaration FEDENE
2. Détail révision de prix / Evolution des indices / Prix moyen de chaleur
3. Bilan économique
4. Détails des ventes mensuelles par abonné sur l'exercice
 - R2 technique et financier
5. Détails des ventes mensuelles par abonné sur l'exercice
 - R1 technique et financier
6. Bilan complet des achats des énergies primaires
 - Achats de Biomasse
 - Achats de FOD
 - Achats d'électricité
 - Achats eau
7. Bilan dépenses P3 / solde compte GER
8. Contrôles réglementaires APAVE
9. Contrôles réglementaires SSI



ENGIE Solutions
16 rue Pierre BOULANGER
63017 CLERMONT-FERRAND FRANCE
T +33 (4)73 34 64 84

